

LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

Ingénieur·e, chargé·e de voirie

DÉFINITION DU POSTE

Cadre d'emploi :

Ingénieur·e

Type d'emploi : Poste permanent à temps plein

POSITION DANS L'ORGANIGRAMME

Direction : Direction des services techniques et de l'Aménagement

Sous la responsabilité directe : Directeur voirie et mobilité

RECRUTEMENT ET RÉMUNÉRATION

- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
- Rémunération selon conditions statutaires

AVANTAGES (*sous conditions)

- Prime annuelle
- Régime indemnitaire
- Complément Indemnitaire Annuel*
- Participation employeur aux frais de transport et mutuelles santé et prévoyance labellisées.
- Adhésion au C.N.A.S.*

CONDITIONS D'EXERCICE

Particularités :

36,5 heures par semaine

Horaires spécifiques : les horaires peuvent être adaptés en fonction des nécessités de service

MISSIONS PRINCIPALES

Placé sous la responsabilité du Directeur voirie et mobilité, le chargé de projets pilote les projets de voirie sous maîtrise d'ouvrage communale, assure la gestion et le suivi des travaux en VRD et éclairage public ainsi que l'encadrement de la régie voirie.

En étant l'interlocuteur technique privilégié en matière de VRD et le référent en matière de réforme anti-endommagement des réseaux, le chargé de projet participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme pluriannuel d'investissement et de réhabilitation des voiries communales.

ACTIVITÉS GÉNÉRALES

- Suivre le marché d'entretien de voirie (bail), vérifier les devis, suivre les travaux, coordonner les interventions avec les différents concessionnaires
- Elaborer des pièces techniques des marchés publics, analyser les offres, suivre les travaux, contrôler les aspects juridiques et réglementaires des prestations
- Réaliser des chiffrages, estimer les projets de VRD
- Réaliser les DT ou DT-DICT conjointes relatives aux travaux du service et analyser les retours
- Communiquer sur les travaux auprès des élus, services et habitants (rencontres, courriers d'information, ...)
- Être l'interlocuteur privilégié du service en matière de travaux voirie et proposer les solutions techniques adéquates en matière de VRD
- Gérer l'équipe de régie voirie

LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

Ingénieur·e, chargé·e de voirie

PROFIL

Issu(e) d'une formation d'Ingénieur, vous justifiez de solides compétences techniques en VRD et vous avez l'expérience de la conduite d'opération.

Une première expérience en commune ou en bureau d'études sera appréciée.

Savoirs :

- Méthode d'analyses et de diagnostic
- Instances et processus de décision de la collectivité
- Techniques de communication et de négociation
- Code des marchés publics
- Cadres juridique, budgétaire et comptable des collectivités
- Techniques de chantier (terrassement, chaussée, réseau...)
- Programmation, organisation et suivi de l'entretien

Savoir-faire :

- Traduire les orientations politiques en plans d'actions
- Arbitrer et opérer des choix techniques
- Coordonner l'action des régies avec celles des autres services
- Préparer les arbitrages financiers et économiques et proposer des moyens de mise en œuvre
- Organiser la concertation avec les autres acteurs du territoire
- Elaborer des notes d'aide à la décision
- Superviser des études
- Elaborer des cahiers des charges
- Piloter et superviser les procédures administratives et budgétaires
- Contrôler et apprécier la conformité des réalisations

RELATIONS

Relations internes

Chef de service, DST adjoint, l'ensemble des agents de la commune :

- Principalement les collaborateurs du service voirie/mobilités
- Potentiellement tout le monde en fonction des projets et de leurs impacts respectifs

Relations externes

- Partenaires (concessionnaires, syndicats, autres collectivités...) et prestataires (entreprises, fournisseurs...)
- Riverains, associations, ...